

bulletin mensuel o monthly bulletin o maandelijks bulletin

92

8EME ANNEE • EDITE PAR LE COLLECTIF TURC D'EDITION ET DE DIFFUSION • INFO-TURK-SQUARE Ch.M.WISER 13/2 -1040 BRUXELLES • TEL: (32-2) 230 34 72 • ABONNEMENT ANNUEL: 500 FB • CCP 000-1168701-45 • ISSN 077 - 9664

LA REPONSE DU GENERAL EVREN A LA "BONNE VOLONTE" DU CONSEIL DE L'EUROPE

# CHASSE AUX SORCIERES

Enfin, le temps des vacances... Partout dans le nord de l'Europe, on assiste au spectacle bariolé de publicités attrayantes vantant les mérites des pays ensoleillés de la Méditerranée, engagés dans une véritable compétition pour séduire les touristes étrangers. Parmi ces pays figure aussi la Turquie. Un pays, qu'après trois ans d'intervalle l'on vient de réintégrer au Conseil de l'Europe, dans la conviction que "le calendrier établi par le précédent gouvernement militaire pour le retour vers la démocratie a été formellement respecté..."

Puisque les députés européens ont accueilli leurs collègues turcs comme les représentants d'une "démocratie européenne", pourquoi les démocrates européens devraient-ils hésiter à passer leurs vacances, durant les longues journées d'été, dans ce paradis touristique baigné de soleil? Plus aucune raison d'éprouver encore le moindre remors à apporter ainsi sa contribution au financement d'un régime dictatorial...

Nul doute qu'à la suite de la décision du Conseil de l'Europe, des milliers de démocrates européens iront se prélasser au soleil sur les plages de Turquie. Pendant qu'ils s'amuseront, dans ce même pays,

- plus de 20 mille prisonniers politiques continueront à souffrir des conditions de détention inhumaines dans les prisons militaires,
- nombre d'entre eux continueront à faire la navette entre ces prisons et les tribunaux militaires,
- certains d'entre eux, déjà condamnés à mort, monteront à l'échafaud.
  Est-ce tout?

Plus d'un millier d'intellectuels éminents de Turquie passeront les journées chaudes de l'été dans les centres d'interrogatoire militaires, et ce pour avoir signé une pétition adressée au "Président de la République". Bon nombre d'entre eux seront probablement gardés en détention, accusés d'avoir fait usage de leur droit de pétition pourtant reconnu par la nouvelle Constitution. (Voir: Bulletin de mai 1984).

La pétition, qui fut présentée au Palais présidentiel le 16 mai 1984 au nom de 1.260 intellectuels éminents (dont le nombre s'accru par la suite à 1.383), demandait qu'il soit mis fin à la torture et que la liberté politique soit rétablie.

Deux semaines plus tard, le 28 mai, le général-président Evren s'en prit violemment aux signataires. Prenant la parole dans sa province natale de Manisa, dans l'ouest de la Turquie, Evren les accusa de chercher à mettre la Turquie dans une position embarrassante au plan international, en lançant des allégations de non-respect des droits de l'homme. "Les soi-disant intellectuels ont apporté leur soutien au droit de libre association, pour faire de telle sorte que toute l'horreur d'autrefois (d'avant le putsch) puisse resurgir sous le couvert d'associations, de syndicats et d'organisations professionnelles à l'allure innocente.

"Si la politique les intéresse autant, pourquoi n'essaient-ils pas de se caser dans l'un des partis? Je me porte garant de la Constitution et je m'opposerai jusqu'à la fin à tout changement de la Constitution.

"En Turquie, ces pseudo-intellectuels finissent par devenir des traîtres. Ils prétendent que les droits de l'homme sont bafoués en Turquie. Mais ils oublient le fait que le pays est toujours soumis à la loi martiale. Ils disent que la torture est un crime contre l'humanité. Nous ne disons rien d'autre. La torture est un crime, c'est pourquoi nous punissons







ceux qui s'en rendent coupables. Ces pseudo-intellectuels poursuivent leur campagne et tentent de rabaisser la Turquie aux yeux du monde. C'est, en fait, ce qu'ils visent vraiment. Nous sommes parfaitement conscients de leurs véritables intentions et nous disposons de preuves contre eux. Ils disent que la peine de mort devrait être abolie et que ceux qui ont déjà été condamnés ne devraient pas être exécutés. Mais ils oublient que la peine de mort existe même aux USA. Là-bas, il y a la chaise électrique.

"L'un de leurs objectifs est de nous forcer de proclamer une amnistie générale qui inclurait tous ces terroristes qui nous ont conduit au désastre. Nous savons qu'il y aura des groupes de ce genre pour formuler des revendications allant dans ce sens. C'est pourquoi, nous avions jugé nécessaire d'inclure dans la Constitution une clause barrant la route à ces terroristes, de telle sorte qu'ils ne puissent bénéficier d'aucune amnistie. Ces mêmes voleurs, assassins et violeurs étaient ramenés en prison quelques jours plus tard (après leur sortie de prison) pour les mêmes crimes. Comment pouvons-nous être sûrs qu'ils ne commattrant pas à nouveau les mêmes erreurs? Quelqu'un a-t-il demandé aux familles de ceux qui ont souffert si elles leur ont pardonné ou non? Ceux qui se disent eux-mêmes intellectuels ne souhaitent pas une amnistie pour ces individus. Ce qu'ils veulent, c'est qu'on pardonne aux anarchistes.

"Ils demandent la production d'idées. Ce qu'ils entendent réellement par là, c'est la libre publication de livres sur le fascisme, le marxisme, le léninisme, le maoîsme. Ce qu'ils souhaitent aussi, c'est la liberté de la presse et l'autonomie de la Radio-Télévision turque. Je voudrais tout d'abord faire observer que nous ne faisons rien qui soit dirigé contre la liberté de la presse, mais nous vivons actuellement sous le régime de la loi martiale. La nation tout entière a été témoin de la manière dont les communistes ont su profiter de la RTT avant le 12 septembre (1980).

"En troisième lieu, ils veulent que les universités soient autonomes. Ils ne veulent pas d'interventions de l'Etat dans les activités de celles-ci. Là aussi, nous avons été témoins de la manière dont ces universités ont, par le passé, été transformées en repères d'anarchistes.

"Ces gens qui se définissent eux-mêmes comme

'intellectuels', prétendent qu'ils sont seuls à savoir ce qui est juste. Pour eux, ce que vous pensez et ce que moi je pense n'a pas d'importance. Eux sont seuls à mieux tout savoir. Nous avons vu trop d'intellectuels de ce genre qui ont fini par choisir la fuite vers des pays étrangers... Certains y sont même morts... Que puis-je faire de tels intellectuels?"

En fait, par ce discours, le général Evren entend influencer les procédures judiciaires qui sont en cours contre les signataires. Auparavant, tous avaient déjà été convoqués pour interrogatoire par le procureur de la loi martiale. Chacun d'entre eux est passible d'une peine d'un an à trois ans de prison.

En condamnant d'avance les signataires de cette très innocente pétition, sans attendre la décision d'un juge, Evren a clairement montré qu'il n'a aucun respect pour la justice.

Ni pour la volonté populaire... Le principal parti d'opposition partage entièrement les idées contenues dans cette pétition. A une question qui lui fut posée le 28 mai, le président du Parti de la Social-Démocratie (SODEP), le professeur Erdal Inönü déclara que ces idées-là s'accordaient avec celles contenues dans le programme de son parti. Il souligna la nécessité que dans le pays le mécanisme démocratique puisse fonctionnor le plus vite possible, avant de poursuivre: "C'est précisément parce que la Turquie est sur la voie de la guérison après une longue maladie, qu'il ne faudrait pas que nous soyons empêchés d'évoquer certaines questions vitales. En fait, je crois que les politiciens portent une plus grande responsabilité durant cette période de redressement. Si nous cessons de parler en ce moment-ci, ce pourrait être trop tard par après. En Turquie, la démocratie s'épanouira à mesure que s'épanouira la vie économique, sociale et intellectuelle."

Mais le chef de la junte ne tient nullement compte des déclarations d'un parti qui a recueilli un quart des voix lors des récentes élections locales.

Quant à la "bonne volonté" et aux souhaits du Conseil de l'Europe, il avait déjà exprimé sa gratitude par ces mots: "Nous n'agissons jamais sous la pression d'autrui." Il l'a prouvé une fois de plus... Et sa dictature, après àvoir obtenu la bénédiction du Conseil de l'Europe, a déclenché une nouvelle chasse aux sorcières en Turquie.

## LE TEXTE INTEGRAL DE LA PETITION DES INTELLECTUELS

La démocratie vit par ses institutions et principes. Lorsque dans un pays les institutions, notions et principes qui constituent le fondement de la démocratie sont détruits, il devient d'autant plus difficile d'éliminer les dommages ainsi causés.

Priver la démocratie des valeurs et inctitutions qui lui sont inhérentes, la vider de sa substance tout en la préservant sur un plan formel, est tout aussi dangereux que de la supprimer. Voilà les raisons pour lesquelles nous défendons la sauvegarde des institutions, notions et principes qui assurent le maintien de la structure de l'Etat fondée sur l'expérience historique, ainsi que leur renforcement dans un environnement démocratique.

Notre peuple est digne de tous les droits de l'homme existant dans les sociétés contemporaines et doit pouvoir jouir de tous sans exception. Nous ressentons comme une atteinte à notre honneur le fait que notre pays ait été amené dans la situation d'un pays, à propos/duquel des discussions ont lieu à l'étranger portant sur les garanties à assurer aux droits de l'homme.

Le droit à la vie ainsi qu'une vie digne de l'être humain est le but principal de l'existence dans une société organisée, but qui à notre époque ne saurait être supprimé pour quelque raison que ce soit; il s'agit-là d'un droit naturel et sacré. Pour que ce droit acquiert un contenu cela dépend de la possibilité d'exprimer et de développer librement ses opinions, ainsi que de la possibilité de s'organiser sur la base de ses opinions. Le fait que dans notre société les individus produisent des idées nouvelles et différentes, ne nous apparaît pas comme la cause de la crise—comme on tente de le présenter— mais comme la condition préalable permettent la vitalité de la société.

La justice, le dernier refuge de l'homme, est en même tamps le principal soutien d'une vie digne de l'être humain. Les moyens qui existent dans un Etat de droit contemporain pour réaliser la justice impliquent la nécessité que la recherche de la justice ne soit entravée d'aucune façon et que, lors de la procédure judiciaire, il ne soit pas fait usage de voies judiciaires exceptionnelles ni de méthodes extra-ordinaires. Nous estimons qu'il y a incompatibilité avec la conception actuelle de la démocratie, lorsque des formes d'administration exceptionnelles deviennent permanentes dans une période qualifiée de normale.

Le fait de restreindre les droits des citoyens sans procédure judiciaire, l'invention de délits au moyen de modes de procédures administratives unilatérales et ne pouvant être soumises à discussion, la privation des droits politiques et le fait de porter des accusations n'ayant qu'un caractère général conduisent à l'effondrement de pans entiers de la société. Lorsque l'adhésion à des associations, des coopératives, des fondations, des chambres professionnelles, des syndicats et des partis politiques, ainsi que des opinions qui à l'époque où elles étaient exprimées, n'étaient pas punissables, sont qualifiées après coup de délits en fonction des conceptions dominantes,- il y a alors incompatibilité avec la notion d'Etat de droit.

Le système démocratique lui-même ne saurait être rendu responsable de la vague d'actes terroristes que la Turquie a connue.

Il incombe inévitablement à toute société organisée de combattre les actes de violence. Mais une caractéristique fondamentale inhérente au pouvoir d'Etat est l'attachement aux normes du droit dans la lutte contre le terrorisme. La présence du terrorisme ne peut jamais justifier le recours à des méthodes identiques par l'Etat.

La torture, dont l'existence a également été prouvée par des jugements de tribunaux, constitue un crime contre l'humanité. Nous craignons que la torture ne soit devenue une pratique habituelle de châtiment primitif préalable, indépendamment de tout jugement. De plus, nous considérons que les conditions de détention dans les prisons allant au delà du but visé par la restriction de la liberté, constituent une forme de sévices et de torture.

Toute les mesures nécessaires doivent être prises afin que la torture soit extirpée. Si, lors de l'information judiciaire, de l'instruction ou de la défense, on abandonne les normes de l'Etat de droit; si au niveau des méthodes de procédure on dénie toute valeur aux garanties universelles mises en évidence par le principe qu' "en tous cas un accusé doit être présumé innocent jusqu'au moment de sa condamnation", alors l'arbitraire devient - surtout dans les procès politiques - un élément fondamental de la procédure.

Eu égard au fait que tous les secteurs de la société portent une part de responsabilité dans la genèse des actes terroristes, nous croyons à la nécessité d'arrêter la mise à exécution des sentences de mort exécutoires et d'abolir la peine de mort afin d'en finir une fois pour toutes avec l'idée que tuer serait une solution.

Partant du fait universel qu'une justice retardée est une injustice, nous estimons que tous les procès en cours devraient être menés le plus vite possible à leur terme.

Ce sont les conditions sociales et politiques qui suscitent les délits. Dans la phase instable qui existait à l'époque en Turquie, on ne peut perdre de vue la responsabilité qui est imputable à la société. Pour ces raisons, et afin de contribuer à la paix sociale, nous considérons indispensable une amulstic étendue. Pour que la politique soit un moyen permettant de distinguer dans la vie publique le bien du mal, le juste du faux, il faut qu'elle consiste en la participation de l'ensemble de la société à la gestion de la société.

Les défauts de la politique au jour le jour qui se manifestent dans chaque pays et qui sont inévitables, ne sauraient constituer un motif pour empêcher que l'on rende service à la société par l'action politique - qui devrait être accessible à tous - et pour en réserver le monopole à certaines couches, à une personne ou à un groupe déterminé de personnes. La politique ne se réduit pas exclusivement à des décisions administratives.

La volonté nationale n'acquiert un contenu que dans des types de société où tous les secteurs de la société peuvent s'organiser librement. Dans des pays où personne n'est accusé pour ses convictions politiques et ses conceptions philosophiques et où aucun citoyen n'est critiqué en raison de la conviction religieuse, la volonté nationale est le pouvoir suprême. La légitimité de ce pouvoir suprême dépend de l'attitude que celui-ci adopte à l'égard des droits fondamentaux et des libertés fondamentales.

Des circonstances qui empêchent la libre détermination de la volonté de la majorité, sont contraires à la démocratie. De même, la suppression des droits fondamentaux sous le prétexte qu'il existe une volonté majoritaire, est incompatible avec la démocratie.

Dans le processus d'évolution historique, les constitutions démocratiques ont pour but de garantir les droits et libertés des individus. Toute disposition ayant pour effet d'affaiblir la position de l'individu vis-à-vis de l'Etat, signifie—quel que soit le nom sous lequel elle est introduite— que l'on s'écarte de la démocratie. Dans pareille situation, la Constitution, qui devrait être la source de la vie démocratique, devient un obstacle à la démocratie.

Les syndicats, unions professionnelles et associations, mais surtout les partis politiques, constituent des piliers indispensables de la vie démocratique. Dans la même mesure où il est de leur devoir de défendre les intérêts économiques et la solidarité de leurs membres, les organisations professionnelles doivent protéger, conjointement avec les partis politiques, les libertés démocratiques des personnes et groupes et doivent être un moyen et un guide leur permettant de participer à la gestion. Voilà pourquoi nous croyons qu'il est nécessaire d'assurer les garanties les plus larges dans les dispositions de la Constitution en faveur des droits à l'organisation et à la participation.

Dans la vie de toute société, la présence des éléments de liberté, de diversité et de renouveau est nécessaire pour le futur et pour la capacité de développement de la société. De ce point de vue, toute production intellectuelle, de quelque type que ce soit, doit être protégée, de nouvelles propositions doivent pouvoir être présentées librement à l'opinion publique.

./..

Une presse libre est l'un des éléments de base qui complète l'ordre démocratique. Pour ce faire, il est nécessaire que la société soit informée sur elle-même en toute indépendance, sans contrôle et de manière diversifiée, que des idées diverses puissent être librement diffusées et que toute forme de critique se voit accorder une place dans la presse. Ce n'est qu'une presse semblable qui permette d'assurer la formation d'une opinion publique diversifiée et de créer un contrôle démocratique sur la gestion de la société. C'est précisément pour ces raisons, et à condition que leur neutralité soit assurée, que nous croyons qu'il faudrait aussi réaliser l'autonomie des institutions turques de radio et de

Le but principal de l'éducation est de créer des hommes de libre pensée, aux connaissances étendues, capables et créateurs. Il est, en revanche, incompatible avec l'évolution de notre époque et avec la démocratie pluraliste de former un homme d'un seul type. La démocratie contemporaine vise à as-

surer le développement d'hommes qui sachent regarder le monde d'un ceil critique.

Quand l'université, en tant que secteur le mieux instruit de la société, se voit priver de son autonomie, et quand on prétend qu'elle ne serait pas digne de se diriger elle-même, cela conduit alors à nier que dans notre pays la démocratie puisse fonctionner. La subordination de toutes les institutions d'enseignement supérieur au pouvoir de commandement d'une commission dotée de compétences démesurées, qui s'est constituée par voie de nominations, - suscite de graves préoccupations pour l'avenir du pays de la même manière dont déjà maintenant elle entrave tant la bonne formation des jeunes que l'activité scientifique. C'est la raison pour laquelle nous estimons nécessaire que la structure du Conseil de l'Enseignement supérieur (YOK) soit modifiée sans délai dans le sens d'une autonomie fondée sur le principe de l'élection.

Nous voudrions insister sur le fait que c'est une condition essentielle pour la civilisation d'abolir les restrictions juridiques et effectives qui pèsent sur la genèse de productions intellectuelles et artistiques et d'assurer aux penseurs et aux artistes, en même temps qu'à l'ensemble des citoyens, les garan-

ties universelles. Un développement sain de la société présuppose:

- la liberté de créer et de diffuser des seuvres artistiques, de quelque nature qu'elles puissent être,

- l'abolition complète de la censure qui entrave à un degré extrême la création culturelle,

- aucun sujet ne peut être tabou,

- que la responsabilité pénale soit établie exclusivement par les instances juridiques normales.

A la lumière de ces faits, nous croyons, nous qui sommes conscients de notre responsabilité envers la société, nous croyons avec une totale sincérité que la démocratie contemporaine, bien qu'elle présente des différences dans les divers pays en fonction des situations spécifiques, possède néanmoins un fondement essentiel immuable; que notre nation aussi a adopté les institutions et les principes qui constituent ce fondement essentiel; qu'il est nécessaire de supprimer par des méthodes démocratiques toutes les dispositions légales et pratiques qui y sont contraires et que, de cette manière, on trouvera une issue plus saine et plus sûre à la crise que nous traversons.

# UN GOUVERNEMENT MENACE

Le discours vengeur du général Evren relatif aux intellectuels signataires de la petition, n'est pas uniquement dirigé contre ces derniers, mais également contre toutes les forces politiques et sociales qui osent agir indépendamment et tentent de modifier l'actuelle Constitution.

En déclarant "Je me porte garant de la Constitution et je m'opposerai jusqu'au bout à tout changement de la Constitution", le général Evren entend souligner le fait que même dans le cas où une future majorité parlementaire tenterait de modifier la Constitution, il ne serait pas disposé à reconnaître la supé-

riorité de la volonté populaire.

En réalité, le gouvernement "élu" n'a aucun pouvoir dans les questions relevant du maintien de l'ordre. C'est toujours le CNS, présidé par Evren et composé de quatre chefs d'armée, trois anciens chefs d'armée et quatre membres du gouvernement, qui définit la politique gouvernementale en la matière. La dernière réunion de ce Conseil s'est tenue à Ankara le 7 mai dernier. C'est le même Conseil qui quelque temps auparavant avait décidé de remplacer dans certaines provinces la loi martiale par l'état d'urgence.

En matière économique, le général Evren semble laisser au gouvernement une marge de manoeuvre un tout petit peu plus grande. Tous deux, Evren lui-même et le premier ministre étant décidés à appliquer les directives du FMI, il n'y a entre eux aucune divergence fondamentale sur la politique économique à long terme. Il n'empêche qu'Evren présente un double visage en ce qui concerne les décisions gouvernementales à

court terme, telles que la flambée des prix qui provoque le mécontentement populaire. Le 28 mai, évoquant dans un discours les plaintes venant de la population, il déclara: "Si le président de la République intervient dans la politique économique du gouvernement, celle-ci sera alors considérée comme la politique du président de la République. De plus, si j'interviens dans la politique économique du gouvernement, ils pourront prétendre, au cas où la situation viendrait à se détériorer, que ceci est dû à l'intervention du président de la République."

Il est clair qu'Evren tente de faire porter à Ozal la responsabilité de toutes les décisions économiques impopulaires, de manière à pouvoir jouer le rôle d'arbitre en cas de troubles politiques et remplacer le gouvernement Ozal par une autre équipe loyale envers le

"président de la République".

Il est de fait qu'à cause de la montée rapide de l'inflation, la popularité d'Ozal est en chute libre. A telle enseigne que même la presse quotidienne proche du grand capital a lancé une campagne de critiques à l'égard de la politique économique du gouvernement en dramatisant les effets du taux élevé d'inflation qui, au cours des douze derniers mois, a déjà atteint 56 p.c.

Le général Evren, cherchant à créer l'impression qu'il n'approuve pas l'ensemble de la politique du gouvernement actuel, a déjà fait certains autres gestes. Récemment, dans une lettre adressée à Ozal, il critiquait sévèrement le gouvernement à la suite de la nomination à des postes-clé de certaines personnes comme "directeurs faisant fonction".

Compte tenu du fait qu'antérieurement aux élections législatives le général Evren avait mené campagne contre Ozal (voir *Bulletin* de novembre 1983), ces nouveaux gestes de la part d'Evren suscitèrent des spéculations comme quoi le "président de la République" serait en quête d'un nouveau gouvernement.

Si l'on en croit le *Turkish Daily News* du 5 juin, des membres du dernier gouvernement militaire se seraient réunis dans un restaurant pour y discuter de la situation dans le pays et afin d'évaluer les nouvelles possibilités qui s'étaient présentées pour renverser le gouvernement Ozal en place depuis six mois. Selon ce journal, c'était l'ex-premier ministre, l'amiral en retraite Bülent Ulusu qui présidait le diner.

"L'état du pays est sérieux et si rien n'est fait maintenant, ce pourrait être trop tard," déclara un membre du groupe. "Le Parti de la Mère-Patrie a montré qu'il lui manque les hommes nécessaires ainsi que la capacité de stopper l'inflation. Lors de leur entrée en charge, on croyait généralement dans le pays qu'Ozal était le seul capable d'endiguer la montée des prix et d'apporter une solution aux souffrances du 'pilier moyen' (la 'population laborieuse' dans le jargon d'Ozal). Or, les cinq mois qu'il a passés à la tête du gouvernement ont montré que les espoirs de la nation n'étaient pas fondés."

Après cette réunion à huis clos, le général Evren reçut le 6 juin les présidents des partis d'opposition représentés à l'Assemblée nationale, autre geste qui eut pour effet de renforcer les rumeurs que le "président de la République" souhaite la formation d'un "gouvernement d'union nationale" dirigé par l'amiral e.r. Ulusu. En fait, cette même formule avait été appliquée en 1971, après le renversement du gouvernement civil par les militaires.

Incapable de garder le soutien populaire et confronté aux attaques venant du Palais présidentiel, le Parti de la Mère-Patrie (ANAP) d'Ozal se trouva subitement entraîné dans un bouleversement général. Les difficultés rencontrés par Ozal se sont encore aggravées, surtout par suite des conflits opposant les quatre tendances antagonistes qui s'étaient prétendument réconciliées dans le cadre du Parti de la Mère-Patrie:

- La tendance du défunt Parti du Salut national (MSP), intégriste musulman;
- La tendance du défunt Parti d'Action nationaliste (MHP), néo-fasciste;
- La tendance du défunt Parti de la Justice (AP);
- La tendance du défunt Parti républicain du Peuple (CHP), de centre-gauche.

Il est vrai qu'en l'absence d'une véritable représentation de ces tendances sur la scène parlementaire, Ozal avait réussi à engranger des voix issues de l'ancien électorat de ces courants politiques. Mais le noyau dur de ce parti était composé d'anciens activistes des partis intégriste musulman et néo-fasciste.

Turgut Ozal lui-même s'était distingué au cours de la période précédant le coup d'Etat, comme une personnalité en vue au sein du MSP. Par la suite, alors qu'il était vice-premier ministre au sein du gouvernement militaire, son frère, Korkut Ozal, comparaissait en accusé au procès du MSP. En raison de l'interdiction faite aux principaux dirigeants des anciens partis reprendre leurs activités politiques, Korkut Ozal n'avait pas pu trouver de place au sein de l'ANAP.

Cependant, un autre frère du premier ministre, Yusuf Ozal, a récemment été nommé à la tête de l'Organisation de Planification de l'Etat, laguelle nomination provoqua de nouvelles critiques à l'encontre d'Ozal.

Bon nombre de dirigeants de l'ANAP avaient acquis leur première expérience politique dans les rangs du défunt MSP. Parmi ceux-ci figurent:

- Le premier ministre Kaya Erdem,
- Le ministre de la Culture et du Tourisme Mükerrem Tasçılar,

- Le ministre de l'Education nationale Vehbi Dincerler.
- Le ministre de la Santé et de l'Aide sociale Mehmet Aydın,
- Le ministre de l'Energie et des Ressources naturelles Cemal Büyükbas,
- Le ministre de l'Intérieur Ali Tanriyar,
- Le ministre des Eaux et Forêts Hüsnü Dogan.

Quant à la tendance néo-fasciste, elle est représentée au sein de la direction de l'ANAP par son secrétaire général Mustafa Tasar. De plus, cette tendance a déjà occupé de nombreux postes dans le gouvernement actuel:

- Le ministre d'Etat Halil Sivgin.
- Le ministre d'Etat Kazım Oksay,
- Le ministre d'Etat Mesut Yılmaz,
- Le ministre des Communications Veysel Atasoy,
- Le sous-secrétaire Hasan Celal Güzel

Grâce au succès remporté par l'ANAP aux élections locales, les représentants de ces deux tendances ont pu se partager la majorité des postes de maires. A présent, les activistes néo-fascistes dirigent les municipalités d'Erzincan, Erzurum, Adapazarı, Bingöl, Gaziantep, Antakya, Kastamonu et de bon nombre de petites villes.

Mais le plus important, c'est que le maire de la capitale Ankara, Mehmet Altinsoy, avait siégé au parlement de 1965 à 1969 comme député du MHP.

Voici l'une des premières décisions de l'Assemblée municipale présidée par Altinsoy:

- modifier le nom du parc municipal Abdi Ipekçi (Abdi Ipekçi, un journaliste turc très connu, assassiné par Mehmet Ali Agça, auteur de l'attentat avorté contre le pape),
- remplacer le Monument hittite par un symbole présidentiel (les néo-fascistes refusent d'accepter le fait que les Hittites furent l'une des premières populations d'Anatolie:
- rebaptiser la Place de Lausanne en Place de Malazgirt (le Traité de Lausanne est le document international aux termes duquel les frontières actuelles de la République furent fixées. Ces frontières ne sont pas reconnues par les néo-fascistes qui revendiquent tous les territoires d'Asie habités par des Turcs. Malazgirt est le nom de l'endroit où eut lieu la bataille, à l'issue de laquelle les Turcs venanat d'Asie purent se lancer à la conquête de l'Anatolie).

Les querelles qui surgissent au sein de l'ANAP entre ces deux tendances principales empêchent Ozal de poursuivre une politique cohérente.

Selon certaines sources, l'harmonie ferait également défaut au sein du Conseil des Ministres. "Deux ministres particulièrement importants, dont les sphères de responsabilité se recouvrent dans une très large mesure, en sont au point de s'étrangler l'un l'autre. Plusieurs ministres défendent des thèses totalement différentes quant à la manière de résoudre les nombreux problèmes du pays. Prenez, par exemple, le ministre des Finances et des Douanes Vural Arıkan et le vice-premier ministre Kaya Erdem. Ils ne parviennent pas à s'entendre sur la moindre question". (The Turkish Daily News, 4 juin 1984).

Tandis que Kaya Erdem, à l'instar d'Ozal, s'est montré le champion de la politique monétariste appliquée au détriment de la population laborieuse et des entreprises faibles, Arıkan défend la thèse que le gouvernement devrait revoir sa politique de manière à permettre la hausse du pouvoir d'achat des travailleurs et à stopper les faillites des petites entreprises.

Les divergences au sein du gouvernement se sont encore aggravées à la suite de l'affaire explosive des exportations "fictives". Par suite d'une décision gouvernemantale, les exportateurs peuvent obtenir un généreux remboursement fiscal dès lors qu'ils sont à même de fournir la preuve de l'exportation réelle des leurs marchandises. Cette mesure d'encouragement appliquée depuis six mois a donné d'étonnants résultats: les exportations turques ont marqué une hausse de 50 pc. Or, il est apparu de l'examen des dossiers que 90 pc des exportations turques vers la Suisse et 25 pc de celles destinées à l'Allemagne de l'Ouest étaient fictives et que huit firmes d'exportation au moins avaient empoché des milliards de LT à titre de remboursements fiscaux. Ces révélations ont provoqué des réactions de colère, même au sein des milieux d'affaires turcs.

Du côté des travailleurs, pour protester contre la chute du pouvoir d'achat et les restrictions imposées aux droits syndicaux, la Confédération des Syndicats turcs (Türk-Is) a organisé deux meetings de masse, l'un à Izmir, l'autre à Istanbul. Malgré le fait que ces meetings, les premiers depuis le coup d'Etat militaire, se sont déroulés sous le contrôle de la loi martiale et qu'ils étaient orientés dans le sens voulu par les dirigeants collaborationnistes de la Türk-Is, les participants s'en sont pris violemment à la politique monétariste du gouvernement, scandant des slogans anti-gouvernementaux et réclamant "Liberté, pain et paix"

En conclusion, au terme de six mois de gouvernement, le parti d'Ozal a été pris entre deux feux: les attaques des travailleurs, d'une part, et celles des secteurs mécontents des milieux d'affaires, de l'autre. Mais le pire, ce sont les divergences et conflits internes au sein de l'ANAP, un parti qui, selon la formule du magazine The Economist du 16 juin 1984, "est composé en grande partie d'opportunistes qui, l'automne dernier, avaient pris le train en marche de M. Ozal..."

...Le général Evren, lui, attend l'automne prochain pour régler ses comptes!

# TERREUR D'ETAT

# 2 GREVISTES DE LA FAIM SONT MORT: L'ACTION SE POURSUIT

Après deux mois de grève de la faim menée dans les prisons turques contre les sévices, deux détenus politiques sont morts et trois autres sont dans le coma. Ces nouvelles, données par les familles, sont parvenues jusqu'à la presse étrangère, malgré les tentatives d'intimidation de la junte militaire; mais le général Evren interdit aux journaux turcs d'en faire état.

Abdullah Meral, ancien militant de Dev-Sol (gauche révolutionnaire), dont la mort a été annoncée le 15 juin, avait été hospitalisé début juin avec 14 autres grévistes de la faim.

Et le 17 juin, ce sont les amis de Mehmet Fatili Oktulmus qui ont annoncé que ce dernier venait de succomber. Oktulmus militait dans une organisation de gauche, le TIKB. L'un et l'autre sont morts à l'hôpital militaire d'Istanbul.

Le mouvement de protestation des emprisonnés politiques avait commencé le 11 avril dernier. Quelque cinq cents détenus des prisons de Metris et de Sagmalcular, à Istanbul, avaient alors entamé une grève de la faim pour obtenir le statut de prisonniers politiques et la fin des mauvais traitements dont ils étaient victimes

Des grèves de la faim semblables, organisées en début d'année dans les prisons d'Ankara et de Diyarbakir, s'étaient soldées par la mort de onze détenus.

Parmi les militants les plus gravement atteints par les conséquences du jeûne à Istanbul, Dursun Karatas et Ibrahim Erdogan seraient dans un coma irréversible, et leurs parents s'attendent à les voir mourir d'un moment à l'autre.

La grève de la faim des détenus politiques n'a été confirmée qu'une seule fois par les autorités militaires. Celles-ci avaient "organisé" des visites dans deux prisons pour une "commission d'enquête" fort complaisante du Conseil de l'Europe (mission qui a servi à la droite majoritaire pour redonner tous leurs droits à la représentation d'Ankara).

Un mois plutôt, le 10 mai 1984, l'état-major des Forces armées turques avait communiqué que 113 prisonniers politiques de la prison de Metris et 153 de la prison de Sagmalcular poursuivaient la grève de la faim qui avait débuté le 11 avril dernier.

#### NOUVELLES CONDAMNATIONS

Dans le courant du mois de mai, une série de procès politiques qui avaient débuté après le coup d'Etat militaire, se sont soldés par de lourdes condamnations. Parmi ces centaines de victimes de la "justice militaire", 37 se sont vus infliger la peine de mort.

3.5, à Ankara, condamnation d'un militant de Kurtulus à 16 mois de prison pour insulte aux forces de sécurité au cours de son procès principal.

5.5, à Adana, 2 membres du parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) sont condamnés à mort, un à la perpétuité et 12 autres à diverses peines de prison. A Malatya, condamnation de 43 membres du Parti communiste révolutionnaire de Turquie (TDKP) à des peines allant jusque 28 ans de prison. A Izmir, 3 activistes de droite condamnés à des peines allant jusque trois ans.

6.5, à Adana, 5 membres du Groupe d'urgence et un militant de TDKP condamnés à des peines allant jusque 13 ans.

13.5, à Ankara, un membre de TDKP condamné à 21 ans de prison.

17.5, à Ankara, 3 membres de la "Troisième Voie" condamnés à des peines allant jusque 8 ans.

19.5, à Diyarbakır, 153 membres du Parti du Travail du Kurdistan (KIP) condamnés à des peines allant jusque 25 ans de prison. Condamnation de l'ancien maire de Diyarbakır, Mehdi Zana, à 7 ans et 8 mois de prison. A Istanbul, 12 membres de l'Union révolutionnaire du Peuple (DHB) condamnés à des peines allant jusque 16 ans.

23.5, à Izmir, 13 membres de Dev-Yol condamnés à mort, 14 à la perpétuité et 80 autres à des peines allant jusque 26 ans de prison.

25.5, à Ankara, un activiste de droite condamné à mort, un autre à 16 ans de prison.

26.5, à Diyarbakır, condamnation de 65 membres de l'organisation kurde Rızgari à des peines allant jusque 14 ans. A Izmir, 3 membres de DHB condamnés à la prison à vie, 14 autres à des peines allant jusque 16 ans.

30.5, à Adana, un membre du Groupe d'urgence condamné à mort, 2 à la perpétuité et 11 autres à diverses peines de prison. A Ankara, condamnation de 7 membres de Dev-Yol à des peines allant jusque 15 ans.

A Istanbul, 7 membres du Parti communiste de Turquie/marxiste-léniniste (TKP/ML) condamnés à mort, 8 à la perpétuité et 129 autres à des peines allant jusque 24 ans.

31.5, à Istanbul, à un autre procès du TKP-ML, 11 personnes condamnés à mort, 2 à la perpétuité et 50 autres à des peines allant jusque 20 ans. A Erzincan, 2 membres de Kurtulus condamnés à mort, 14 à des peines allant jusque 29 ans de prison.

### NOUVEAUX PROCES DE SYNDICALISTES

Les procureurs militaires du Commandement de la loi martiale d'Istanbul ont engagé de nouvelles poursuites contre des dirigeants syndicaux. Entre-temps, le nombre des accusés au proces principal de la DISK passibles de la peine de mort, est passé à 76. Ceux qui ont été inclus au procès de la DISK et contre qui la peine de mort a été requise, sont le peintre turc Orhan Taylan ainsi que le président du Syndicat des Travaux publics (Baysen), Abdurrahman Cevdet Ozhasirci.

De plus, de nouveaux accusés ont été joints à trois procès de syndicalistes qui se poursuivent devant les tribunaux militaires: 5 personnes à celui de Yeni Haber-Is, 6 à celui de Sine-Sen et 14 à celui de Baysen. Tous les accusés sont passibles de peines allant jusque 20 ans de prison.

# REOUVERTURE DU SYNDICAT FASCISTE

Alors que la DISK et ses organisations membres sont toujours suspendues, que leurs dirigeants comparaissent toujours devant les tribunaux militaires, la Confédération des Syndicats nationalistes (MISK) qui avait été suspendue au même moment dans les jours qui suivirent le coup d'Etat, a pu reprendre ses activités avec l'autorisation des autorités militaires. En fait, les procureurs militaires n'ont absolument pas engagé de poursuites judiciaires contre les cadres dirigeants de cette organisation sceur du MHP néo-fasciste, et ce en dépit du fait que les forces de sécurité avaient déccuvert quantités d'armes et de munitions au siège du MISK.

## AUTRES NOUVEAUX PROCES

3.5, à Izmir, à l'encontre de 7 personnes accusées d'avoir tenté de réorganiser le Parti pour la Libération populaire/Front de Turquie (THKP/C).

6.5, à Ankara, le président de l'Association des Agriculteurs de Turquie, Ibrahim Yetkin; le président de l'Union des Chambres d'Agriculteurs de Turquie, Osman Ozbek ainsi que le président de l'Association des Ingénieurs agronomes, Sami Dogan ont été inculpés pour avoir critiqué le bas niveau des subventions de l'Etat pour les produits agricoles. On les accuse d'avoir fait des déclarations politiques au nom de leurs associations. Il s'agit de la première application de la nouvelle loi sur les associations.

23.5, à Istanbul, 10 anciens membres du Comité directeur du Barreau d'Istanbul ont été inculpés d'infraction à la loi sur les Barreaux. On les accuse de ne pas avoir privé du droit à l'exercice de sa profession d'avocat l'ancien président du Barreau M. Orhan Apaydın, après son arrestation en relation avec le procès intenté au Comité turc de la paix.

## DES POLITICIENS POURSUIVIS

Alors que des poursuites judiciaires étaient en cours devant la Cour constitutionnelle contre le Parti de la Juste Voie (DYP) et que son président, Yıldırım Avcı était poursuivi par les procureurs militaires en raison de ses discours électoraux, le 16 mai l'ex-

premier ministre Bülent Ecevit fut convoqué au bureau du procureur militaire d'Ankara. On l'accuse d'avoir enfreint les interdictions de la junte militaire en déclarant qu'il n'entendait pas voter aux élections locales.

Par ailleurs, le 30 mai à Istanbul, trois responsables du principal parti de l'opposition, le SODEP, ont été inculpés sur la base des déclarations politiques qu'ils avaient faites avant les élections locales.

## ARRESTATIONS MASSIVES

10.5, à Istanbul, 42 membres présumés de Kurtulus (Libération).

17.5, à Istanbul, 7 membres présumés de Dev-Sol. 24.5, à Izmir, 25 membres présumés de Voix Ouvrière, une scission du TKP. On les accuse d'avoir mené certaines actions illégales à l'occasion du Premier Mai.

25.5, à Elazig, 16 membres présumés de Dev-Sol. 26.5, à Elazig, 9 membred présumés de TKP/ML.

27.5, à Izmir, 33 membres présumés de Dev-Yol.

### CHANTEUR CONDAMNE

Le 9 mai, un chanteur turc, Rahmi Saltuk, qui au cours d'un concert avait interprété plus de chansons que celles annoncées au programme préalablement soumis aux autorités militaires, a été condamné à une peine de 3 mois de prison, commuée en amende.

L'auteur-compositeur a été reconnu coupable de "non-respect des lois" pour ce supplément de chansons, dont aucune n'était pourtant interdite. Son concert avait eu lieu l'été dernier à Bodrum. Comme pour toute manifestation dans la Turquie soumise à l'état de siège, le chanteur avait dû obtenir l'autorisation des autorités militaires. Elle avait été accordée sur la base d'un programme de 20 chansons.

L'enthousiasme des auditeurs avait toutefois conduit Saltuk à en interpréter d'autres.

Par ailleurs, la chanteuse populaire Selda Bagcan a été arrêtée le 24 avril pour propagande communiste dans un disque qu'elle avait réalisé en 1978 en Allemagne fédérale. La chanteuse qui risque une peine de prison allant jusqu'à 15 ans, a été amenée à l'office du procureur le 24 mai, menottes aux poignets.

# PROCES DE PRESSE

Le 16 mai, un architecte, Müsfik Erem fut condamné par un tribunal militaire d'Istanbul à 6 ans et 3 mois de prison, sous l'inculpation de s'être livré à de la propagande communiste dans un calendrier qu'il avait édité en 1976.

Trois jours plus tard, Ahmet Tastan, éditeur responsable du mensuel Urün, interdit par les militaires, fut condamné à 18 mois de prison pour éloge du communisme.

Fin mai, le procureur militaire d'Istanbul a engagé de nouvelles poursuites contre l'ancien ambassadeur Mahmut Dikerdem en raison de la publication en 1980 d'un communiqué de presse du Comité turc de la paix. Il est accusé d'avoir entraîné le Comité, par cette publication, sur le terrain politique. Dikerdem, président de ce comité, a déjà été condamné à 8 ans de prison et est actuellement hospitalisé.

# INTERDICTION D'UN LIVRE

Le procureur militaire a annoncé le 2 juin que l'impression, la diffusion et la détention du livre intitulé "Chaque matin à nouveau" avait été interdite et que des poursuites avaient été engagées contre l'auteur, Hakki Gümüstas.

## 45 ENSEIGNANTS CONDAMNES

Le 29 mai, à Ankara, 45 enseignants du niveau primaire ont été condamnés chacun à 2 mois de prison et 1.500 LT d'amende pour avoir pris part à une action de boycottage en signe de protestation contre le massacre de Kahramanmaras en 1978.

## UN PROFESSEUR LICENCIE

A Izmir, le professeur Oguz Makal a été démis de son poste académique à la Faculté des Beaux-Arts par le recteur de l'Université du 9 septembre, sans qu'aucun motif ne soit invoqué.

### INFORMATIONS SUR LES PROCES DE PRESSE

Il ressort des données fournies par le ministère de la Justice qu'au 16 mai 1984, 160 mandats d'arrêt avaient été lancés par des procureurs civils contre des journalistes. 119 d'entre eux sont accusés de "nonrespect" de la loi sur la presse, 20 de publications obscènes, 20 d'insultes écrites contre des personnes, le dernier étant accusé d'être l'auteur d'une publication visant à renverser le régime actuel.

Ce chiffre ne comprend pas les journalistes qui ont déjà été condamnés ou qui sont toujours jugés devant les tribunaux militaires.

## SOLIDARITE A LAVAL

Le Comité européen pour la Défense des Réfugiés et Immigrés (CEDRI) a annoncé, au cours d'une

réunion organisée le 21 mai 1984 à Laval (France) avec le soutien du Comité lavallois Pologne-Turquie, qu'à cette date 360 municipalités de dix-sept pays d'Europe avaient marqué leur solidarité avec les élus et les habitants de Fatsa en Turquie. 760 habitants et élus de cette ville sont toujours jugés devant un tribunal militaire et 268 d'entre eux, âgés de 14 à 95 ans, sont menacés de mort.

#### DELEGATION ALLEMANDE REFUSEE

D'après le Frankfurter Allgemeine Zeitung du 1er juin 1984, les autorités turques ont fait savoir fin mai qu'elles s'opposaient à la venue d'une délégation parlementaire ouest-allemande en Turquie. Le 31 mars, le Bundestag avait accepté une motion des "Grünen" (Verts) réclamant l'envoi d'une délégation en Turquie pour y enquêter sur la situation des droits de l'homme.

## RECOMMANDATION DE LA CISL

Le Comité exécutif de la Confédération internationale des Syndicats Libres (CISL), a adopté au cours de sa réunion en mai dernier à Bruxelles, une résolution qui recommande au Gouvernement Ozal de modifier la nouvelle législation relative à la vie du travail conformément aux demandes de la TURK-IS, la centrale syndicale turque affiliée à la CISL.

D'autre part, l'organisation Internationale du Travail s'est adressée dans le même sens au gouvernement Ozal et a surtout demandé la modification des lois sur le droit de négociations collectives, sur les syndicats, les grèves et les lock-out.

## **IMMIGRATION**

# REFUGIES POLITIQUES

Le Bureau du Groupe socialiste du Parlement européen s'est montré très préoccupé par un rapport de Heinz Oskar Vetter, rédigé à la suite d'une visite de membres socialistes de la Commission juridique du PE dans le centre d'accueil pour les demandeurs d'asile politique à Berlin-Ouest. Le groupe socialiste du PE appelle les Etats membres de la Communauté à assumer leur responsabilité politique et humanitaire à l'égard des demandeurs d'asile politique et des réfugiés.

D'après le quotidien allemand Frankfurter Rundschau du 9 mai dernier, la 9ème Chambre du Tribunal administratif fédéral à Berlin a jugé que l'application du droit pénal politique en Turquie ne signifie pas pour autant qu'il y ait, de manière générale, répression politique au sens du droit d'asile ouest-allemand, même pas dans le cas où un demandeur d'asile a subi des sévices ou des tortures. Les avocats des demandeurs d'asile ont sévèrement critiqué la conception du droit de la 9ème Chambre, conception qui était déjà apparue clairement lors de deux procédures précédentes et qui vient maintenant d'être confirmée.

D'autre part, en Grèce, trois refugiés politiques turcs qui étaient arrivés le 16 mai dernier à Athènes à bord d'un avion en provenance d'Alger, ont été immédiatement renvoyés vers l'Algérie, les autorités grecques leur ayant refusé l'asile politique. Après avoir combattu aux côtés des Palestiniens au Liban, ces trois jeunes Turcs avaient été capturés par les Israéliens en 1982 et étaient restés détenus pendant 17 mois.

D'autre part, un jeune réfugié turc se trouve dans un état désespéré. Unsal Akarsu avait réussi en septembre 1982 à s'enfuire de Turquie. Après être passé par l'Italie, il tenta de se rendre à Copenhague d'où il retourna en Italie. Là, il tenta d'obtenir un permis de séjour en tant que réfugié politique, mais en vain. Arrivé en Grèce début 1983, il y demanda l'asile politique qui lui fut refusé, le motif invoqué étant qu'il était venu d'un troisième pays intermédiaire et non directement de Turquie. En février dernier, le Département des Etrangers lui accorda un permis de séjour de 15 jours, afin de lui permettre de trouver une autre destination. Sur ce, il fit une dernière tentative désespérée et monta à bord d'un avion à destination de Stockholm via la Yougoslavie. Obligé de changer d'avion à Belgrade, il se jeta d'un deuxième étage -de peur sans doute d'être arrête-, ce qui lui valut une fracture du crâne et du pied. Hospitalisé, il fut ensuite recueilli par le représentant du HCR de l'ONU.

"Je cherche un pays ami," a-t-il déclaré à des journalistes grecs venus s'informer sur sa situation. "Un pays où j'aurais le droit de respirer et de penser librement"

## LA CHARTE DES IMMIGRES

A l'occasion des élections européennes, le Comité de liaison des organisations de travailleurs immigrés en Belgique (CLOTI) a présenté le 29 mai 1984 dans la Salle de presse du Parlement européen à Bruxelles, une charte en 33 points, la "Charte des oubliés de la démocratie européenne".

En effet, une fois de plus, comme pour les élections communales et législatives, plus de dix millions d'immigrés et réfugiés sont écartés de la consultation européenne.

La Charte en "33 points" dont Info-Türk est elle aussi signataire en tant que membre du CLOTI, constitue un véritable programme d'insertion harmonieuse des immigrés dans la société européenne. Au cours de la conférence de presse, les organisations immigrées ont évoqué un avenir qui serait basé sur une Europe des peuples et non sur une Europe des marchands.